

11 | Le festival d'Avignon en perspective historique

Le Festival d'Avignon a été créé en septembre 1947 par Jean Vilar, deux ans après la libération. Il en restera directeur jusqu'à sa mort en mai 1971. Entre temps le Théâtre National Populaire créé par Firmin Oémier en 1920 ressuscité en septembre 1951 sous la direction du même Jean Vilar qui en assumera la responsabilité jusqu'en 1963 date de sa démission. L'ensemble **Avignon - Théâtre National Populaire - Jean Vilar** forme, un tout devenu emblématique qui évoquent une aventure sociale et artistique exceptionnelle dans un contexte historique tout à fait particulier : la paix retrouvée, le pays libéré après des années d'occupation nazie.

La naissance du Festival d'Avignon puis la réouverture du Théâtre National Populaire au palais de Chaillot, coïncide à un moment où l'espoir collectif était immense. Ce moment (les quinze premières années d'Avignon) vécu dans l'euphorie, avait laissé croire qu'un jour viendrait où l'accès à la culture par le plus grand nombre serait peut-être possible. C'est cela qui peut légitimer la nostalgie que d'aucuns des spectateurs les plus anciens du Festival ont pu éprouver à l'évocation du temps révolu, d'un Avignon disparu corps et biens à jamais. Parce que cette nostalgie est liée à un contexte historique précis hors duquel toute controverse sur Jean Vilar et la question culturelle est faussée. Resituons ce contexte.

C'est donc le temps d'une paix et d'une liberté retrouvée. Mais dans le même temps commencent et s'installent d'autres conflits : la guerre froide entre Est et Ouest jusqu'en 1989, la guerre d'Indochine jusqu'en 1954, puis la guerre d'Algérie jusqu'en 1962. Les plus belles années d'Avignon s'inscrivent aussi dans le contexte d'une Europe peu paisible : on ne conçoit plus l'Espagne de Franco mort seulement en 1975 enterrant et de Gaulle et Vilar (car le fascisme n'était pas mort en 1945 avec Hitler). Et souvenons nous de la dictature du général Salazar au Portugal qui a survécu à notre « mai 68 », et souvenons nous enfin de la dictature des colonels grecs au pays de Socrate et Platon et ce jusqu'au-delà 1976 ! D'autres part, il n'est pas question non plus d'idéaliser la période de la libération dite de « réconciliation nationale » qui devait donner naissance à la 4^{ème} République. C'est une période tourmentée pleine de contradictions, d'ambiguïtés, de violences. Mais il n'en demeure pas moins vrai que c'est dans cette période là, dans ce contexte là et sous l'impulsion du Conseil National de la Résistance qu'ont été prises toute une série exceptionnelle de mesures.

LES CHRONIQUES D'HUBERT JAPPELLE

La démocratie et la culture en question

Citons les plus significatives de ces mesures :

- Le droit de vote accordé aux femmes en 1944 leur permet de voter pour la première fois en 1945
- La Sécurité sociale est créée en 1945
- EDF est nationalisée en 1945 après la SNCF, nationalisée elle, en 1938 sous le Front Populaire.

C'est dans cet élan historique dans la sensibilité, et l'émotivité collectives qui lui furent propre qu'il faut comprendre la fameuse phrase que Jean Vilar écrivit en 1951, propos devenu inaudible à tous lesamnésiques des années 2000 : « le TNP est donc au premier chef un service public, tout comme le gaz, l'eau, l'électricité ». Resituer dans son contexte historique la phrase de Vilar signifie « assumer à chacun, quelque soit sa position sociale, des conditions de vie dignes de l'être humain ». La misère culturelle n'est-elle pas à prendre en considération autant que doit être prise en considération la misère matérielle ? Des conditions de vie dignes de l'être humain concernent en même temps la vie matérielle et la vie spirituelle. L'homme nous disait Karl Marx n'a pas seulement besoin de pain pour vivre il a aussi besoin de roses.

Ce rappel historique nous semblé nécessaire ; au moment où les risques de dislocation sociale grandissent et précisément au moment où il est procédé à la destruction systématique du Service Public.

Pour conclure, citons l'article 22 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme signé en 1948 à Paris au Palais de Chaillot où siège alors l'ONU : « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la Sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et des ressources de chaque pays. »